

„ ce fut Louis le débonnaire , son fils , qui  
 „ défendit le premier qu'on employât l'é-  
 „ preuve de la croix. Otbert & Agife-  
 „ ric se foudrent au jugement de la  
 „ croix , pendant qu'on célébroit la messe  
 „ devant Charlemagne , l'un & l'autre se  
 „ tinrent devant l'autel les bras élevés &  
 „ immobiles. Agiferic , qui avoit fans doute  
 „ les bras moins nerveux qu'Otbert , se laissa  
 „ le premier & baissa le bras , ce qui fit per-  
 „ dre la cause à son abbaïe. Cette épreuve  
 „ passoit pour un miracle ; les deux avoués  
 „ de Corbie firent aussitôt la cession des  
 „ biens contestés à celui de Honau. Charle-  
 „ magne les adjugea à cette dernière abbaïe  
 „ par le jugement qu'il prononça en 775 ,  
 „ assisté d'Anselme comte du palais & de  
 „ sept autres comtes de son roïaume „

Ces extraits ne donnent qu'une bien foible idée de l'ouvrage de Mr. l'abbé Grandier : il faut le lire en entier pour reconnoître l'érudition & les recherches de l'auteur. Il étoit difficile de traiter une histoire particulière avec autant d'intérêt , de graces & de solidité. On y trouvera à la vérité quelques répétitions & quelques morceaux traités d'une manière un peu diffuse. Mais ce ne sont-là que de légers défauts qui disparaissent devant le mérite essentiel qui caractérise cet ouvrage , & qui prouve que l'auteur a tous les talens & tous les avantages propres à le faire distinguer dans la carrière qu'il parcourt.